



LETTRE CIRCULAIRE

n° 2011-0000075

GRANDE DIFFUSION

Réf Classement 1.023.0

Montreuil, le 18/07/2011

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION DU
RECOUVREMENT ET
DU SERVICE**

**GESTION DES
COMPTES / GESTION
DES OUTILS ET BASES
DOCUMENTAIRES**

Affaire suivie par :
MR/PM

OBJET

Modification du champ d'application et du taux de versement transport (art. L. 2333-64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales).

Texte à annoter : Lettre circulaire n° 2010-063 du 19/04/2010.

A compter du 1^{er} juillet 2011, le taux de versement transport applicable sur le territoire des communes de la Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE est porté à 0,75 %.

Adresse e.mail de l'AOT.

Par une délibération du 20 avril 2011, la Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE (9300103) a décidé de porter le taux de versement transport à 0,75 % (ancien taux : 0,60 %) sur le territoire de l'ensemble des communes comprises dans son périmètre de transports urbains. Le nouveau taux prend effet à compter du 1^{er} juillet 2011.

L'adresse E-mail de l'AOT est la suivante :

courrier@agglo-bourgenbresse.fr

Les informations relatives au champ d'application, aux taux, au recouvrement et au reversement du versement transport sont regroupées dans le tableau, ci-joint.

PJ : 1

Le Directeur



Pierre RICORDEAU

CHAMP D'APPLICATION DU VERSEMENT TRANSPORT

(art. L. 2333.64 et s. du Code Général des Collectivités Territoriales)

Communauté d'agglomération de BOURG-EN-BRESSE

IDENTIFIANT N° 9300103

COMMUNES CONCERNEES	TAUX	DATE D'EFFET	ORGANISME DE RECOUVREMENT
- BOURG-en-BRESSE (Insee 01053) - BUELLAS (Insee 01065) - DOMPIERRE-SUR-SEYLE (Insee 01145) - JASSERON (Insee 01195) - LENT (Insee 01211) - MONTCET (Insee 01259) - MONTRACOL (Insee 01264) - PERRONAS (Insee 01289) - POLLIAT (Insee 01301) - SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC (Insee 01336) - SAINT-DENIS LES BOURG (Insee 01344) - SAINT REMY (Insee 01385) - SERVAS (Insee 01405) - VANDEINS (Insee 01429) - VIRIAT (Insee 01451)	0,75 %	01/07/2011	URSSAF DE L'AIN

Bénéficiaire du versement transport :

Communauté d'agglomération de Bourg-en-Bresse
3, avenue Arsène d'Arsonval - CENORD – BP 8000
01008 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
E-mail : courrier@agglo-bourgenbresse.fr

Comptable dont dépend le bénéficiaire :

Trésorerie Principale Municipale de Bourg-en-Bresse
21 bis, rue Gabriel Vicaire
BP 50424
01012 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

BDF BOURG-EN-BRESSE
30001 00224 C0100000000 60